





Fraternité

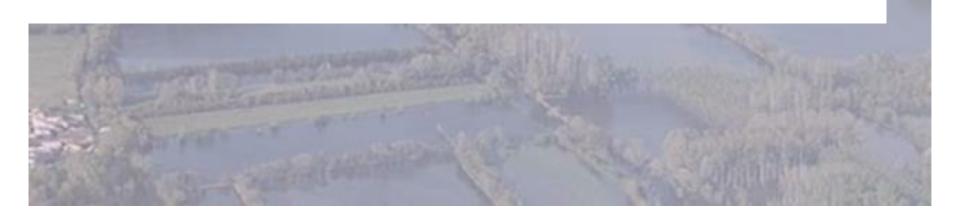






GT REFONTE GÉOSTANDARDS RISQUES

RÉUNION PLÉNIÈRE - 05/06/2025







SOMMAIRE

Géostandard PPR

Publication, premiers retours, ressources et suites à donner

Refonte Standard TRI / Directive inondation

Lancement des travaux de refonte







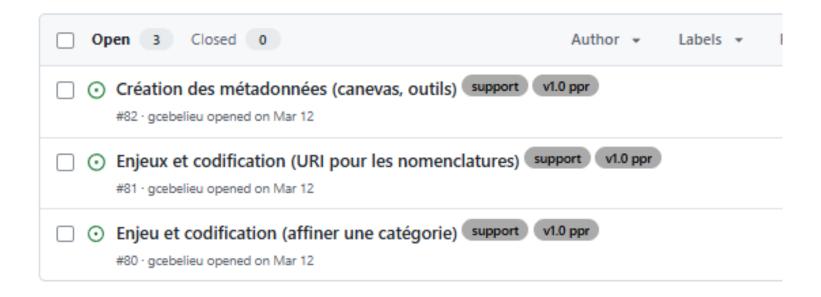


RÉCAPITULATIF DEPUIS PLÉNIÈRE PRÉCÉDENTE

- Dernière plénière (26 septembre 2024)
 - Cf. compte-rendu sur github
 - Principales conclusions
 - Bilan traitement commentaires (ateliers de fin d'été)
 - Traitement des commentaires restants en séance
- Présentations en commission des standards
 - 03/10/2024 : Bilan du traitement des commentaires (Cf. support de présentation)
 - 05/10/2024 : Présentation version v0.3 (=> v1.0) pour validation par le CNIG (Cf. <u>support de présentation</u>)
- Validation du Géostandard PPR (10 décembre 2024)
 - et du modèle commun en conseil plénier du CNIG

RETOURS SUR LE GÉOSTANDARD PPR

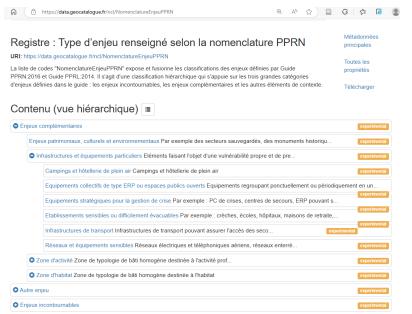
- Questions de la DDT 47 (« early implementer »)
 - Questions et réponses copiées <u>en issues dans</u> <u>le Github</u>



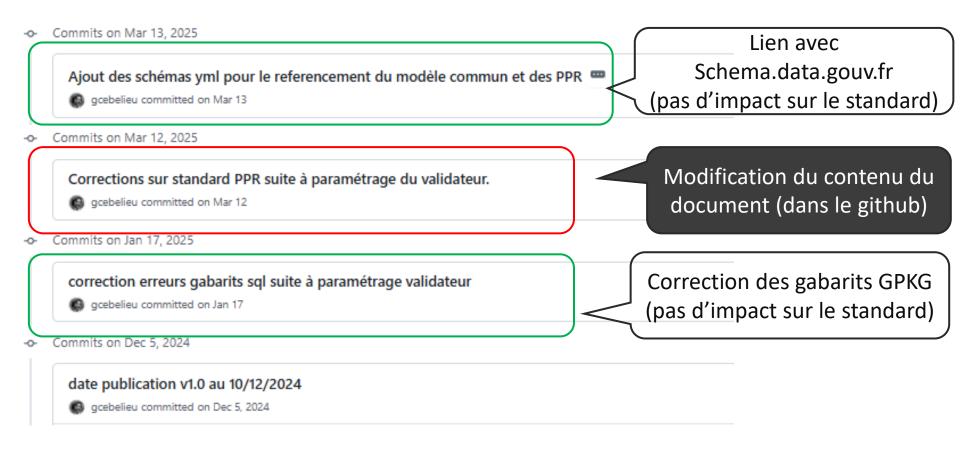
RETOURS SUR LE GÉOSTANDARD

- A noter :
 - Les nomenclatures d'enjeux ont été rajoutées dans le registre du Geocatalogue

https://data.geocatalogue.fr/ncl/NomenclatureEnjeuPPRNhttps://data.geocatalogue.fr/ncl/NomenclatureEnjeuPPRThttps://data.geocatalogue.fr/ncl/NomenclatureEnjeuCOVADIS



QUELQUES EVOLUTIONS DEPUIS LA PUBLICATION



QUELQUES EVOLUTIONS DEPUIS LA PUBLICATION

Corrections sur standard PPR suite à paramétrage du validateur.



gcebelieu committed on Mar 12

Table [TypePPR] [CodeGASPARComplet] zonedangerspecifique [CodeAlea] s

La table [TypePPR]_[CodeGASPARComplet]_zonedangerspecifique_[CodeAlea]_s implémente la classe ZoneDangerSpecifique définie dans le modèle commun. Elle a la structure suivante :

Nom colonne	Nom court	Type GPKG	Valeurs	Définition
description	descrip tion	TEXT	Saisie libre	Description textuelle de la zone protégée.

description	desc	TEXT	Saisie libre	Description textuelle de la zo protégée.
-------------	------	------	--------------	---

QUELQUES ÉVOLUTIONS DEPUIS LA PUBLICATION

Corrections sur standard PPR suite à paramétrage du validateur.



gcebelieu committed on Mar 12

Table [TypePPR] [CodeGASPARComplet] typevulnerabilite

La table [TypePPR]_[CodeGASPARComplet]_typevulnerabilite implémente le type de données TypeVulnerabilite défini dans le modèle commun. Elle a la structure suivante :

Nom colonne	Nom court	Type GPKG	Valeurs	Définition
idenjeu	idenje u	TEXT(15)	Clef étrangère. La valeur de ce champ doit aussi exister comme valeur de la colonne idenjeu de la table typeppr_codegaspar_enjeu_ slp	Identifiant de l'objet enjeu classifié par ce type de vulnérabilité. Ce champ permet de faire le lien avec l'objet correspondant de la table typeppr_codegaspar_enjeu_s

INST	idenjeu_s	idenjeu_s	TEXT(15)	Clef étrangère. La valeur de ce champ doit aussi exister comme valeur de la colonne idenjeu de la table typeppr_codegaspar_enjeu_s	Identifiant de l'objet enjeu classifié par ce type de vulnérabilité. Ce champ permet de faire le lien avec l'objet correspondant de la table typeppr_codegaspar_enjeu_s.
	idenjeu_l	idenjeu_l	TEXT(15)	Clef étrangère. La valeur de ce champ doit aussi exister comme valeur de la colonne idenjeu de la table typeppr_codegaspar_enjeu_l	Identifiant de l'objet enjeu classifié par ce type de vulnérabilité. Ce champ permet de faire le lien avec l'objet correspondant de la table typeppr_codegaspar_enjeu_l.
	idenjeu	idenjeu_p	TEXT(15)	Clef étrangère. La valeur de ce champ doit aussi exister comme valeur de la colonne idenjeu de la table typeppr_codegaspar_enjeu_p	Identifiant de l'objet enjeu classifié par ce type de vulnérabilité. Ce champ permet de faire le lien avec l'objet correspondant de la table typeppr_codegaspar_enjeu_p.

AUTRES ÉVOLUTIONS PROPOSÉES

- Livraison shapefile:
 - Le nom court « desc » est aussi un mot clef SQL
 - => peut perturber l'implémentation d'outils associés en BDD
 - Exemple validateur PPR
 - Proposition remplacer le nom de colonne « desc » par « descript »
 - => Impacte douze tables



INTÉGRATION DES ÉVOLUTIONS

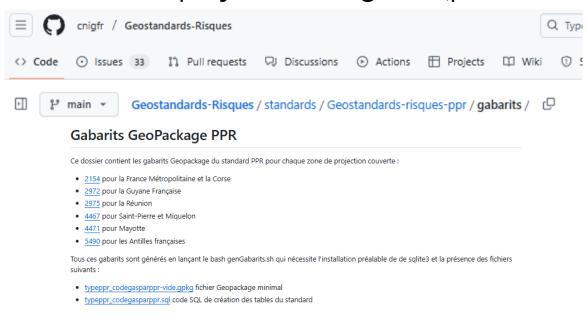
- Proposition au CNIG de publier une nouvelle version (1.0.1)
 - NB: remarque sur version PDF non navigable (pas de table des matières dynamique)

ÉVOLUTIONS PROPOSÉES

- Réorganisation dépôt github
 (Besoin : un dépôt par standard pour assurer le lien avec schema.data.gouv)
 - Geostandards risques
 - https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques
 - Pour le suivi du GT et le modèle commun
 - Geostandard-risques-ppr (à déménager)
 - https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques-ppr
 - Pour le profil PPR
 - Geostandard-risques-di (à créer)
 - https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques-di
 - Pour le profil directive inondation (TRI)

RESSOURCES DISPONIBLES

- Le standard PPR <u>sur Github</u>
 - Formats html, docx et PDF (version CNIG)
- Gabarits au format GeoPackage
 - Fichiers Gpkg avec toutes les tables vides
 - Dans toutes les projections éligibles (par territoire)



RESSOURCES DISPONIBLES

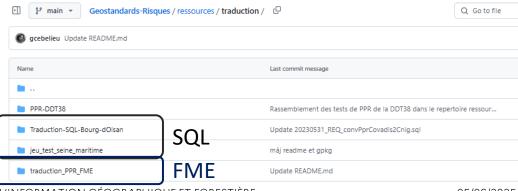
- Traduction PPR COVADIS => PPR CNIG
 - L'Annexe A du standard PPR décrit les règles de passage table à table

ANNEXE A - CORRESPONDANCES AVEC LES STANDARDS COVADIS PPR (N ET T)

Les règles de passage ci-dessous détaillent la façon dont les objets des classes du nouveau standard sont créés et renseignés à partir des objets provenant des classes du modèle de conceptuel de données de l'ancien standard COVADIS PPRN (DocumentPPR, PerimetrePPR, ZonePPR, ZoneAleaPPR, EnjeuPPR et OrigineRisque).

- Sur le github, plusieurs ressources (bouts de code) sont disponibles
- ⇒ Résultats de tests menés par DDT(M) 38 et 76 et IGN

NB : prototypes sur la version 0.1 du standard à adapter à la nouvelle version et à d'autres PPR



RESSOURCES DISPONIBLES

Validateur en ligne (https://demo-validator.ign.fr/#/)



- Interface web de démonstration (pas un outil de production)
 - Combinaison de plusieurs outils (open source)



WEBINAIRE

Formation sur le nouveau standard PPR

- Public : producteurs de données (DDT/DREAL)
- Première session prévue le 24 juin 2025 de 14h00 à 15h30
 - Inscriptions ouvertes sur <u>www.ign.fr</u>

Ce webinaire s'adresse en particulier aux services producteurs de données PPR aux niveaux départemental et régional. Il a pour but de présenter les caractéristiques du nouveau standard, les évolutions par rapport à l'ancien et les ressources pour aider à le mettre en œuvre.

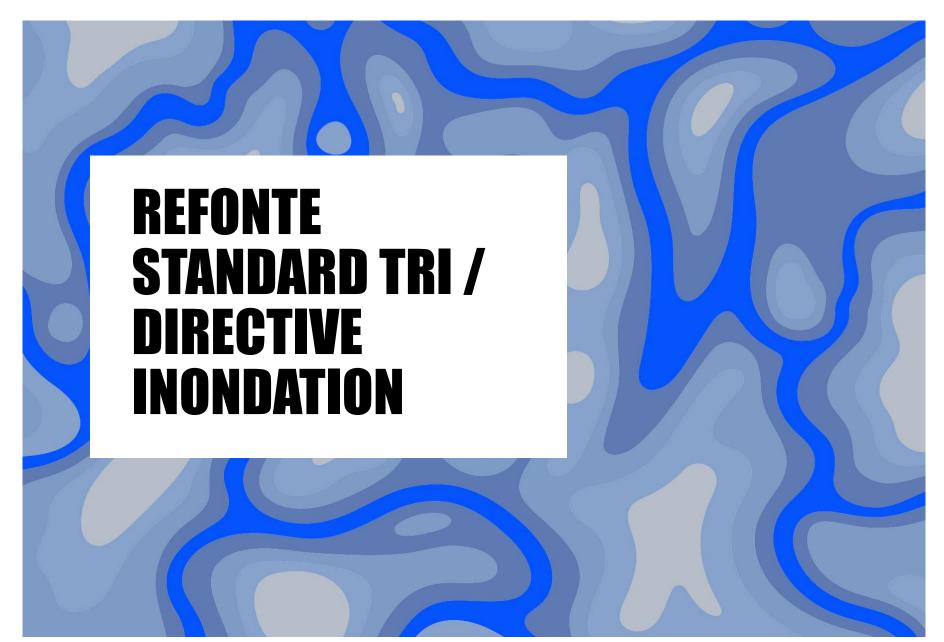


Une deuxième session est prévue à l'automne (date à fixer)

AUTRES SUJETS PPR ?

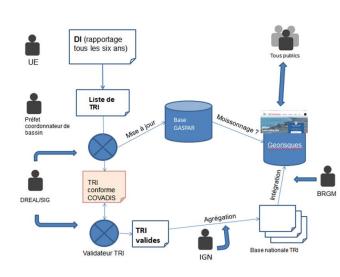






CONTEXTE

- Le standard DI est dans le périmètre des standards à refondre par le GT
 - Cf. Note de cadrage Bearing Point (Sept. 2021)
 - Cf. <u>Document de synthèse</u> de la phase de consolidation du GT (juin 2022)
 - Identification des thématiques à couvrir : Périmètre et procédure, Aléas, Enjeux, Zonage Réglementaire, Origine du Risque (Reprises dans le Modèle commun)
 - Correspondances possibles des thématiques avec Standards PPR et DI (à consolider)
 - Définition du nouveau standard DI sur la base du modèle commun
 - « Profil applicatif » à l'instar du nouveau standard PPR
 - Processus de mise en œuvre et publication des TRI
 - Cf. aussi <u>RETEX DREAL ARA</u> sur cycle 2 DI
 - Présentation en Plénière GT d'avril 2022
 - Mise en œuvre des contraintes topologiques
 - Analyse métier des données d'aléas



CADRE DU STANDARD DI

- Directive Européenne Inondation (2007) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation
- Transposition française :
 - Loi LENE (12 juillet 2010)
 - Décret n°2011-227 du 2 mars 2011 => modification code environnement, dont :
 - Article R566-5: identification des Territoires à Risques d'Inondation (TRI)
 - <u>Articles R566-6 à R566-9</u>: Cartes de surfaces inondables et cartes des risques d'inondation

Pour l'établissement des Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) et la mise en œuvre des stratégies locales de gestion des risques d'inondation pour les TRI

- Révision par cycles de 6 ans et rapportage auprès de la commission européen
 - Actuellement cycle 3 en cours (depuis 2023)

CADRE DU STANDARD DI

- Directive Européenne Inondation (2007) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation
- Transposition française :
 - Loi « LENE » (12 juillet 2010)
 - Décret n°2011-227 du 2 mars 2011 => modification code environnement, dont :

Périmètre du Standard COVADIS DI <u>Article R566-5</u>: identification des Territoires à Risques d'Inondation (TRI)

<u>Articles R566-6 à R566-9</u>: Cartes de surfaces inondables et cartes des risques d'inondation

Pour l'établissement des Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) et la mise en œuvre des stratégies locales de gestion des risques d'inondation pour les TRI

- Révision par cycles de 6 ans et rapportage auprès de la commission européenne
 - Cycle 3 en cours (depuis 2023)

CADRE DU STANDARD DI

- <u>Articles R566-6 à R566-9</u>: Cartes de surfaces inondables et cartes des risques d'inondation
 - R566-6 => zones d'aléas, scénarios visés et éléments quantitatifs représentés sur les cartes de surfaces inondables
 - R566-7 => Eléments d'enjeux à représenter sur les cartes de risques d'inondation
 - R566-8 => Limitation pour les inondations dues aux eaux souterraines (scénario extrême)
 - R566-9 => Echelle appropriée pour les cartes et mise à disposition publique

LE STANDARD COVADIS DI

- Version actuelle 2.1 juillet 2019 (Cf. <u>Github</u>)
 - Version 1 : établie pour anticiper le cycle 1 de la DI
 - Version 2 : Retex du cycle 1, appliquée pour les cycles 2 et 3 de la DI
 - Définit les données à cartographier dans les TRI
 - Modèle conceptuel
 - Structure physique (implémentation sous forme de tables)
 - compatible MapInfo et Shapefile
 - Organisation des fichiers (nommage, arborescence COVADIS)
 - Eléments de métadonnées associés à remplir
 - Fiche nationale (série de données déclinable par TRI)
 - Compatibilité avec INSPIRE (ISO 19115)



LE STANDARD COVADIS DI

Cf. Objectif des données standardisées (fiche synthétique)

Les données standardisées vont être principalement utilisées dans trois cas :

1. Constitution des PGRI et élaboration des stratégies locales par TRI

La finalité de la directive inondation est de contribuer à la gestion et à la réduction du risque d'inondation. Les cartographies élaborées s'inscrivent dans le processus menant à l'élaboration des PGRI dont elles constituent une étape préparatoire.

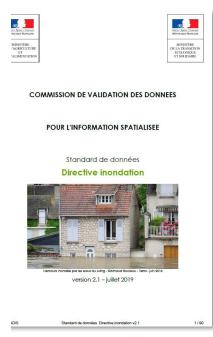
En représentant les aléas d'inondation et les enjeux qui y sont exposés à une échelle appropriée, la cartographie devra, parmi d'autres éléments, servir de support pour identifier des objectifs de réduction du risque puis des mesures pertinentes possibles pour gérer le risque, essentiellement à l'échelle du PGRI. L'objectif de cette étape de cartographie est d'apporter des éléments quantitatifs permettant d'évaluer plus finement la vulnérabilité d'un territoire pour 3 niveaux de probabilité d'inondation.

2. Contribuer au porter à connaissance de l'État

La cartographie constitue un enrichissement de la connaissance complémentaire aux éléments existants (PPRI). Son intégration au porter à connaissance est obligatoire. A l'instar des atlas de zones inondables (AZI), elles contribueront à la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme et à l'application du droit des sols, par l'Etat et les collectivités territoriales, selon des modalités à adapter à la précision des cartes et au contexte local, et ceci surtout en l'absence de PPRi ou d'autres documents de référence à portée juridique.

3. Développer la culture du risque

Les cartes seront largement diffusées dans un souci de transparence sur l'application de la directive, et constituent aussi un outil de communication et d'information vers le public, dans un objectif de développement de la culture du risque.



LE STANDARD COVADIS DI

Cf. A.2.2 Périmètre de travail

A.2.2 Périmètre de travail

Ce standard de données Directive inondation comporte une modélisation (partie B) et une structuration (partie C) des données qui constituent le noyau des SIG Directive inondation. Elles décrivent respectivement les concepts et la structure des données géolocalisées à produire, et qui seront fournies par la France dans le cadre du rapportage de la Directive inondation.

Risque : Directive inondation (DI)	Éléments de caractérisation des aléas de forte, moyenne et faible probabilité d'inondations	
	Ouvrages de protection	
	Zone soustraite à l'inondation par la présence d'un ouvrage de protection	
	Zone de sur-aléa provoqué par la rupture d'un ouvrage de protection	
	Enjeux à faire figurer sur les cartes en vue de l'évaluation des risques	

Focalisé sur la spécification des données produites, le géostandard Directive inondation ne contient pas la description des cartes attendues pour le rapportage de la directive ni les recommandations méthodologiques pour l'étude des aléas et risques d'inondations. Toutes ces informations complémentaires au standard figurent dans les 5 rapports de missions. Le corpus méthodologique élaboré par la DGPR est contenu dans la circulaire [1], avec des compléments dans les rapports de missions et dans quelques autres notes méthodologiques [2].

De même, aux fins de rapportage, la DGPR demande qu'un rapport accompagne les cartes et le SIG produits. Ce rapport assure la traçabilité de la démarche suivie par la DREAL : il doit expliquer et justifier les choix méthodologiques faits pendant l'étude du TRI en décrivant les méthodes utilisées. Ce rapport complémentaire des cartes en facilitera la compréhension et le rapportage.



OBJECTIF DE LA REFONTE

Modernisation du standard

- Revoir le modèle
 - Retours d'expérience
 - Ex.: <u>RETEX DREAL ARA</u>
 - Harmonisation avec nouveau standard Modèle commun PPR(I)
 - Evolutions des systèmes en adhérence (ex. SI Eau, SANDRE)
 - Nouveaux besoins
 - Modèles INSPIRE (Thème zone à risque naturel)
 - Métadonnées : exigences et guides INSPIRE récents
- Revoir les modalités d'implémentation
 - Règles relatives au(x) format(s)
 - Contraintes géométriques et topologiques
 - Evolution des modalités de diffusion ?
- Adoption du formalisme des standards CNIG

NB: Reprise de l'existant nécessaire

 Socle des TRI établis et rapportés lors des cycles précédents à faire évoluer



APPROCHE PROPOSÉE POUR LA REFONTE

- Premier cadrage « à chaud » du périmètre de la refonte
 - Cf. atelier « Mural » aujourd'hui
- Consolidation du besoin sur contenu et forme du Standard (T3 2025)
 - Utilisation / remplissage du standard actuel
 - Quelles classes, quels attributs
 - Application des contraintes topologiques
 - Formats de gestion, de diffusion
 - Méthodologie?
 - ⇒ Questionnaire DREALs, BRIL ? Analyse des TRI du cycle 2 ou 3 ?
- Travail sur le contenu (T4 2025 / T1 2026)
 - Définition des exigences sur le modèle, la géométrie, la topologie
 - Mise en correspondance classes COVADIS DI avec modèle commun et autres SI / standards en adhérence
 - Revue des éléments de métadonnées
 - Modèle physique (implémentation)
 - ⇒ Ateliers à organiser





MÉTHODOLOGIE / OUTILS

- Dépôt partagé sur Github :
 - https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques-di
 - Dépôt spécifique en lien avec le dépôt général Geostandardsrisques (modèle CNIG et lien avec schema.data.gouv.fr)
 - Rédaction markdown
 - Version HTML « immédiate »
 - Génération de fichiers word pour les versions à relire

Communications :

- utilisation de la liste de diffusion existante (<u>geostandards-risques-gt-cnig@framalistes.org</u>)
 - Cf. https://framalistes.org/sympa/info/geostandards-risques-gt-cnig

AUTRES SUJETS DI ?

- Date Prochaine plénière à fixer





